

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1434
11 septembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

OBSERVATIONS DU GROUPE OCCIDENTAL SUR LE FUTUR ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Les 21 membres du Groupe occidental tiennent à remercier le Coordonnateur spécial sur le réexamen de l'ordre du jour pour l'opiniâtreté avec laquelle il a, tout au long de l'année, conduit des consultations sur cette question complexe. Son rapport lucide du 3 septembre et son rapport oral informel à la Conférence du désarmement du 23 mai constituent une base solide pour poursuivre les consultations visant à déterminer comment la Conférence devrait mener plus avant ses travaux en 1997. Nous accueillons donc avec satisfaction la proposition selon laquelle le Président de la Conférence devrait conduire des consultations à la fois maintenant et pendant la période intersessions en vue d'établir une nouvelle liste des points fondamentaux dont devrait traiter la Conférence. Nous appuyons sans réserves tous les efforts faits pour dégager un consensus sur ce sujet au sein de la Conférence.

Le Groupe occidental a pris note des nombreuses déclarations et propositions concernant l'ordre du jour de la Conférence faites par des délégations de tous les groupes pendant la session en cours. Nous encourageons le Président, agissant en consultation avec toutes les délégations, à étudier les idées et propositions qui ont été formulées. A cet égard, le Groupe occidental souhaite contribuer de manière constructive au processus de consultation en faisant les observations générales ci-après :

Le futur ordre du jour de la Conférence

- L'ordre du jour actuel de la Conférence doit être remanié et actualisé. Comme le Coordonnateur spécial sur le réexamen de l'ordre du jour l'a noté dans son rapport du 23 mai, il est admis que la Conférence devrait avoir un nouvel ordre du jour qui permettrait de prendre en compte avec audace les changements qui sont intervenus dans le monde depuis déjà un certain nombre d'années maintenant. Selon nous, il faudrait aussi dans l'ordre du jour prendre en compte les progrès réalisés en matière de désarmement et de non-prolifération. Nous devrions nous efforcer d'élaborer un nouvel ordre du jour réaliste et tourné vers l'avenir, susceptible de recueillir le consensus au sein de la Conférence dont la composition vient d'être élargie.
- Il faudrait dans l'ordre du jour assurer un équilibre entre les questions nucléaires et les questions classiques. Il faudrait maintenir l'accent sur les négociations et discussions de fond.

- Les négociations déjà approuvées par la Conférence devaient être poursuivies avec la création de comités spéciaux en 1997.

Points de l'ordre du jour et comités spéciaux

- Nous rappelons que le 23 mars 1995 la Conférence a accepté le mandat d'un comité spécial chargé de commencer des négociations de fond sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes. Les membres de la Conférence se sont aussi mis d'accord sur le nom d'un candidat pour présider ce comité spécial. Depuis lors, nous avons continué à demander instamment l'engagement immédiat de ces négociations. Nous sommes fermement convaincus que ce comité spécial devrait être établi rapidement.
- Des comités spéciaux pourraient être établis immédiatement sur les garanties négatives de sécurité, l'espace et la transparence en matière d'armement. Les mandats des comités spéciaux pourraient être actualisés.
- Nous appuyons sans réserves les conclusions du Coordonnateur spécial, qui semblent susciter le consensus, selon lesquelles certains points ne sont plus d'actualité et devraient donc être révisés ou supprimés. D'autres points pourraient par contre être ajoutés.
- Dans ce contexte, on pourrait ajouter deux points couvrant un vaste champ et intitulés "Désarmement nucléaire" et "Désarmement classique" de manière à tenir compte de la nécessité d'assurer un équilibre dans l'ordre du jour.
- Nous avons aussi pris note avec intérêt des remarques faites par le Coordonnateur spécial au sujet des mines terrestres antipersonnel.

Nous avons hâte de collaborer avec le Président et avec toutes les délégations afin de convenir d'un nouvel ordre du jour. La Conférence devrait conserver un esprit souple et ouvert en étant prête à aborder, selon qu'il conviendra, les questions pertinentes touchant le désarmement.
